**Monsieur Josep Borrell Fontelles**

**Vice-président de la Commission**

**européenne et Haut représentant**

**de l’Union pour les affaires**

**étrangères et la politique de sécurité**

**Commission européenne**

**200 rue de la Loi**

**BP-1049 Bruxelles**

**Belgique**

Monsieur le Vice-président,

Cela fait dix ans que Naâma Asfari et 18 militants sahraouis sont détenus arbitrairement dans l’affaire de Gdeim Izik. Torturés et de nouveau condamnés en 2017 à l’issue d’un procès inéquitable par la cour d’appel de Rabat, emprisonnés sur le territoire de la puissance occupante… la liste des violations est longue. Bien que le Comité contre la torture de l’ONU ait condamné le Maroc, les prisonniers subissent toujours représailles et mesures punitives.

La déclaration que vous avez faite en faveur du droits des Sahraouis au mois de juillet dernier et les relations très fortes qui existent entre le Maroc et l’Union européenne, nous donnent l’espoir que vous soyez entendu.

Dans ce contexte, je vous demande de bien vouloir inviter le Maroc à :

- libérer les détenus de Gdeim Izik ou s’il existe des preuves suffisantes et admissibles d’infractions commises, les détenir et les juger en territoire occupé ;

- diligenter une enquête indépendante sur les tortures et autres violations qu’ils ont subies.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Vice-président, l’expression de ma haute considération.

**Nom : Date et signature :**